



Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande
152, rue Municipale
Saint-Adrien-d'Irlande (Québec)
G0N 1M0

Rapport du maire

Rapport des vérificateurs de l'année 2009

D'après les vérificateurs Longchamps, Proulx, CA, les états financiers pour l'année 2009 représentent fidèlement la situation financière des différents fonds ainsi que les résultats des opérations et ce, dans le cadre des principes comptables généralement reconnus.

Derniers états financiers

Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2009 démontrent des recettes de 543 026\$ et des dépenses de 482 871\$, soit un excédent des revenus de 60 155\$ sur les dépenses.

Indications préliminaires du présent exercice

Pour l'année 2010, nous avons connu des dépenses soudaines et imprévisibles pour la pénurie d'eau dû à la sécheresse de juin à septembre 2010. Suite à une demande d'aide financière, la Sécurité publique a désigné la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande, qui pourra alors bénéficier du Programme général d'aide financière lors des sinistres ainsi nous pourrions récupérer une bonne partie des dépenses imprévues.

Cette année, nous avons réalisé des travaux de pavage dans le rang 10, des travaux de remplacement de conduites de distribution d'eau potable et travaux connexes dans le village, des améliorations de l'édifice municipal et nous sommes actuellement à la construction d'un chalet des sports et à l'aménagement du terrain multisport.

Toutes ces améliorations ont bénéficié d'aide financière de la part du budget discrétionnaire de notre député provincial, monsieur Laurent Lessard (54 000\$), du Fonds de stimulation d'infrastructures Canada-Québec (FCCQ-FSI) (195 500\$) , du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique (Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport) (67 575\$), du Pacte rural (40 500\$), et de la municipalité (20 000\$ -2010 et 18 649\$-2011+ retour de taxe 3 000\$).

Pour les opérations habituelles, elles se déroulent sensiblement telles que prévues, nous anticipons un résultat équilibré.

Traitement des élus municipaux

Selon le règlement municipal 314, voici la rémunération des élus :

Maire :

Salaire : 3 894.96\$
Allocation dépense : 2 247.60\$

Conseiller :

Salaire : 1 098.24\$
Allocation dépense : 548.80\$

A compter de l'an 2011, le traitement des élus est indexé annuellement au taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour le Canada, établi selon Statistiques Canada.

Liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ qui totalise près de 25 000\$

MRC (quote-part)	25 466.05\$
Pénurie d'eau 2010	17 248.18\$
Travaux édifice municipal	10 777.36\$
Ville de Thetford Mines (Incendie)	13 431.00\$
Pickup pour l'inspecteur	4 500.00\$

Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25,000\$

Sûreté du Québec	30 994.00\$
Denis Lambert Excavation (Déneigement)	121 249.83\$
Services Sanitaires Denis Fortier Et Régie Intermunicipale Région Thetford	39 042.00\$
Machinerie, gravier, creusage de fossés, calcium	51 534.17\$
Asphalte 1.8 km rang 10	180 518.03\$
Asphalte .6 km rang 10	92 522.67\$
Aqueduc village-FSI	306 804.59\$
Selon les soumissions (Maggy-Denis Lambert)	
Plus autres (ing-sal insp-)	31 705.33\$
Chalet des sports (Const.Louis Croteau)	123 590.00\$
Autres dépenses à date pour parc multi- Sports-Ingénieurs- architectes	43 481.08\$

Orientation du budget 2011

Dans quelques semaines, les membres du Conseil réaliseront la confection du budget 2011. Suite au dépôt du nouveau rôle triennal pour les exercices financiers 2011, 2012, 2013 au montant de 33 624 200 \$, le conseil municipal souhaite donc, pour l'année 2011, pouvoir contenir le plus possible les dépenses et maintenir, nous l'espérons le taux de taxation le plus semblable possible.

Objectifs généraux 2011

- Internet haute vitesse
- Schéma d'aménagement- Portée collective
- Accès aux bibliothèques (CEGEP-L'HIBOUCOU)
- Asphaltage dans les rangs à améliorer
- Rénovation de la salle culturelle
- Entretien et embellir nos sentiers pédestres pour les conserver en bon état
- Égoûts

Conclusion

Merci à tous ceux qui se sont impliqués bénévolement dans le projet de rendre notre municipalité plus attrayante pour les résidents et pour les visiteurs.

Donné à Saint-Adrien-d'Irlande ce premier (1er) jour de novembre 2010.

Jessika Lacombe, mairesse